

## Réunion du lundi 10 septembre 2018

à Degré (Écogôte Les Grandes Haies)

19h – 21h

**Présents :** Philippe Carlach, François Coroller, Roger Legeay, Laure Artru, Stéphane Hérim, Patrick de Montjoie, Marie-Jo Guilpain, Anne-Marie Guitton, Gérard Gasnier, et ponctuellement par téléphone : Emmanuel de Beaucourt.

**Excusées :** Christine Baron, Éloïse de Beaucourt

### Ordre du jour proposé :

1. Point financier et nombre d'adhérents.
2. Faire un état des lieux de notre mouvement , les comités de suivi...  
Préparer la mise en place des postes du CRI 72 : président, vice-président, trésorier , trésorier-adjoint , secrétaire, secrétaire-adjoint, membres ...
3. Définir ou redéfinir le rôle de chacun pour cette nouvelle année en fonction des souhaits et disponibilités, élargir notre comité à d'autres adhérents ou référents souhaitant s'impliquer davantage s'il y en a ..
4. Prévoir une date de convocation d'AG extraordinaire pour validation des nouveaux statuts.
5. Prévoir une date de convocation d'une AG ordinaire avec à l'ordre du jour :
  - Elections
  - Bilan des actions déjà menées
  - Propositions de Corinne Lepage
  - Décisions et actions futures

**Point financier :** Un tableau des dépenses et recettes est présenté par François Coroller.  
Le solde actuel est de 5771 €

### Nombre d'adhérents :

586 personnes sont inscrites dans le fichier du CRI 72.

Mais 216 personnes n'ont pas payé leur cotisation pour 2018 (pour diverses raisons : adhésions faites en ligne sans que le chèque d'adhésion ait été envoyé ensuite ou demande de paiement non explicite au début lorsque le recueil des adhésions était en cours d'organisation).

Il faut les relancer. Un mail va leur être envoyé par François Coroller.

78 personnes ont répondu à l'appel à don : un courrier de remerciement va leur être envoyé : Laure Artru le prépare.

Un mail de relance va être envoyé aux autres personnes par François Coroller. Le flyer peut également faire l'objet de distribution dans la boîtes à lettres.

### Montant de la cotisation :

Au cours de la prochaine assemblée générale le montant proposé pour la cotisation 2019 sera de 10 € par personne.

Il faudra bien préciser qu'il s'agit d'une cotisation par personne et non par famille et qu'il serait souhaitable que les deux membres d'un couple adhèrent.

## **Modifications de la forme de l'association et des statuts :**

Aux dires des avocats consultés, la forme d'association collégiale ne semble pas être adaptée à des actions en justice, il sera proposé lors de la prochaine assemblée générale de revenir à une association avec une structure « classique ».

Après lecture des statuts de l'association Degré Cadre de Vie, à titre d'inspiration, il est choisi de simplifier ceux qui sont actuellement en vigueur en faisant un mix des deux. (par Anne-Marie Guitton).

Actuellement, un petit groupe d'une dizaine de personnes est à l'origine des actions menées par l'association.

Il serait souhaitable que des référents se fassent connaître afin de faire partie du futur Conseil d'Administration.

Même si les fonctions de chacun seront déterminées par le Conseil d'administration qui se sera constitué lors de l'assemblée générale, les personnes en présence, conscientes qu'il faut dès maintenant penser à la répartition des rôles, accepteraient les charges suivantes :

**Présidente** : Laure Artru

**Vice-président** : Roger Legeay

**Trésorier** : François Coroller

**Trésorier adjoint** : Philippe Carlach

**Secrétaire** (et liaison avec les autres CRI) : Anne-Marie Guitton

**Secrétaires adjoints** : Marie-Jo Guilpain, Gérard Gasnier

### **Membres du bureau :**

Responsable juridique : Emmanuel de Beaucourt

Conseiller technique : Stéphane Hérin

Responsable du site : Christine Baron

Recherches réglementations : monde du rail : Patrick de Montjoie

### **Contacts avec Corinne Lepage :**

Emmanuel de Beaucourt nous informe que Corinne Lepage devrait nous faire part de son opinion juridique à la fin de la semaine prochaine.

### **Régularité des réunions :**

Afin de favoriser la prise des décisions et la répartition des tâches, il est décidé d'un rythme régulier de réunions : chaque premier vendredi du mois de 19h à 21h (sauf exceptions particulières dues au calendrier).

#### **► Prochaines réunions, les vendredis :**

° 5 octobre (Écogîte Les Grandes haies à Degré). Les points 4 et 5 de l'ordre du jour, non traités en la présente réunion sont reportés à cette réunion.

° 9 novembre (à la place du 2 nov jugé peu adapté), (lieu à définir)

° 7 décembre 2018, (lieu à définir)

° 4 janvier 2019, (lieu à définir)

Rédaction le 12 septembre 2018,

par Anne-Marie Guitton